

quel sont les demarche a suivre dans mon cas ?

Par passola, le 21/03/2011 à 15:55

je vous explique la situation : je suis pére d un enfant qui va naitre dans moin de 3 mois , ma coupine est française et moi je suis marocain et je n est pas de papier est ce que je pourais obtenir un titre de sejour , si oui quel sont les demarche a suivre suis je obliger si je me pacs ou je me marie doit je retourner dans mon paye ?? merci d avence.